

MAGHREB

Par Anouar Chennoufi maghreb_francophonie@iwon.com

Échos de Tunisie

*Événements ayant retenu l'attention au cours du mois écoulé***LE BARREAU****Une réforme accueillie favorablement par la grande majorité des avocats**

Le Conseil national de l'Ordre des avocats s'était réuni le 01 Avril aux Berges du Lac de Tunis, dans une assemblée générale extraordinaire qui a été consacrée à l'examen des revendications de la profession.

Le débat était animé entre une minorité et le plus grand nombre de représentants du barreau présent.

La réforme présentée consistait en deux points essentiels: la couverture sociale et la création d'un institut supérieur du barreau. La majorité a soutenu ces deux propositions qu'elle a qualifiées de pionnières, étant donné qu'elles répondent aux attentes de l'ensemble de la famille des avocats de par les différents avantages qu'elles présentent en termes de protection, d'encadrement, de promotion et de globalité pour toutes les générations et catégories d'avocats. L'ensemble des intervenants de cette tendance a aussi mis en relief l'importance de cette réforme qui, indubitablement, permettra aux avocats de bénéficier d'une couverture sociale digne de leur fonction et des services rendus à la justice; ces nouvelles avancées permettront aussi à la profession de s'adapter mieux encore aux nouvelles mutations à l'heure où le barreau connaît de par le monde une évolution rapide et un essor sans précédent en Tunisie durant ces dernières années.

Si une minorité a préconisé la création d'une caisse spéciale pour avocats destinée à assurer une couverture sociale de la profession, la majorité écrasante du barreau présent s'est, en revanche, ralliée aux propositions issues de la commission technique qui, après avoir sondé les avis et consulté toutes les parties concernées, a opté pour le régime de

non-salariés censé être le plus adapté à la profession.

Ce régime offre l'avantage de la rigueur, de la transparence et de la pérennité.

La proposition de créer un Institut supérieur du barreau a suscité des réflexions partagées entre ceux qui considèrent naturellement qu'une telle institution doit être intégrée au système national d'enseignement supérieur, lequel a fait ses preuves par le passé et continue aujourd'hui d'être une école de professionnalisme et de grandes compétences confirmées.

D'autres, et ils ne sont pas nombreux, voudraient une institution sans lien avec l'enseignement supérieur tunisien mais plutôt une annexe d'institutions étrangères.

A la fin de cette assemblée extraordinaire, la grande majorité des avocats présents, soucieux de préserver l'indépendance de la justice, ont adopté par acclamation la motion finale présentée à l'assistance.

Lue par une avocate, cette motion réaffirme l'importance de saisir la nouvelle opportunité et souhaite que les réformes annoncées soient mises en œuvre avec célérité.

Les avocats présents ont lancé un nouvel appel à toute la profession pour que l'on se consacre aux préoccupations matérielles et morales des avocats et l'on évite les surenchères politiciennes aux dépens des intérêts de la profession. Les avocats ont réaffirmé leur attachement au dialogue pour plus de réformes et d'acquis en faveur de la profession.

Commémoration, à Monastir, du 6e anniversaire du décès du Leader Habib Bourguiba (Meeting populaire et visite au mausolée Bourguiba)

Sur instructions du Président Zine El Abidine Ben Ali, M. Hédi M'henni, secrétaire général du Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD), a présidé au matin du Jeudi 06 Avril, à Monastir, la cérémonie de commémoration du 6e anniversaire du décès du Leader Habib Bourguiba, en présence de M. Foued Mebazaâ, membre du Bureau politique du RCD et président de la Chambre des Députés.

MM. Hédi M'henni et Foued Mebazaâ, accompagnés du gouverneur de la région et de plusieurs cadres régionaux, ont, à cette occasion, visité le carré de la famille Bourguiba et pris part à une cérémonie de recueillement, à la suite de laquelle ils ont déposé une gerbe de fleurs au pied du mausolée du Leader disparu et récité la Fatiha à sa mémoire.

Le secrétaire général du RCD a ensuite visité une exposition organisée au siège du Comité de coordination du Rassemblement sur les différentes étapes du parcours militant du Leader Habib

Bourguiba durant les périodes de la lutte de libération et de l'édification de l'Etat moderne.

M. Hédi M'henni a, à cette occasion, présidé un meeting populaire au cours duquel il a mis l'accent sur les sentiments de considération et de reconnaissance du Président Zine El Abidine Ben Ali à l'égard de tous ceux qui ont milité et se sont sacrifiés pour la patrie, ainsi que son attachement à consacrer les nobles valeurs qui sous-tendent le mouvement national, et ce, conformément à une approche civilisationnelle qui repose sur les principes de réconciliation nationale, dans son acceptation la plus noble.

Le Président Zine El Abidine Ben Ali, a-t-il précisé, n'a cessé de réaffirmer le rôle avant-gardiste du Leader Habib Bourguiba lors de la lutte nationale pour l'indépendance et l'édification de l'Etat moderne, rappelant, à ce propos, l'attention particulière et la sollicitude dont le Chef de l'Etat avait entouré le Leader disparu Habib Bourguiba.

**A MONTRÉAL**

Boutique virtuelle via Internet

ARGAN 3 : <http://www.argin3.com>

Tel (514) 482 2079 – (514) 489 8440

Le Fouvrac

1404, Av Fleury-Est H2C 1R8

Tel. (514) 381-8871

Marché D'Alimentation Méditerranéen (MAM)

5785 Chemin Côte des Neiges Montréal Québec H3S 1Y8

Tel (514) 341 1042

À QUÉBEC**Épicerie Européenne**

560, Saint-Jean

Tel. (418) 529-4847

Le Temple des Aromes

10 Grève Gilmour Lévis (Québec) G6V 7P8

Tel (418) 835 5857